



Association des Résidents du Lac Carillon

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ARC TENUE LE 5 MARS 1996
À 19H30, AU 2420, RUE LEMIEUX, QUÉBEC**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Pierre Bédard
Denis Blanchette
Jean-Marc Charbonneau
Claire Huot
Serge Lachance
Carole Paré

Les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour :

1. MOT DE BIENVENUE

Serge Lachance souhaite la bienvenue aux membres en cette première rencontre de 1996.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR DU 5 MARS 1996

L'acceptation de l'ordre du jour est proposée par Denis Blanchette et secondée par Pierre Bédard.

3. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 5 DÉCEMBRE 1995

L'approbation du compte rendu est proposée par Jean-Marc Charbonneau et secondée par Denis Blanchette. Une modification devra toutefois y être apportée : on devra y lire au point 5^o « 1,15 \$ à 1,27 \$ le m² » et non le « pi² ».

4. SUIVI DU COMPTE RENDU DU 5 DÉCEMBRE 1995

• **FAPEL**

Correspondance du 3 décembre, Tony Le Sauteur

Après lecture de cette lettre, on y prend connaissance qu'aucune association de villégiateurs, à la connaissance de M. Le Sauteur, ne gère des territoires du domaine public.

- **Panier de Noël**

Résultats et commentaires

Un panier de Noël d'une valeur de 147,67 \$ a été remis le 23 décembre 1995 à une famille monoparentale (2 enfants) de St-Ubalde, famille référée par le curé de la paroisse. C'est avec beaucoup d'émotion que cette dame a accepté ce panier.

Dons

Valère Matte	50 \$	Jean-Marc Charbonneau	10 \$
Pierre Asselin	10 \$	Mario Lupien	poêle électrique et 20 \$
Robert Lachance	10 \$	Carole Paré	10 \$
Serge Lachance	37,67 \$		

Le poêle électrique n'étant pas requis, aucun suivi n'a été donné.

- **Noms des secteurs**

Une lettre sera préparée au maire afin de savoir s'il y a quelque réticence à nommer chacun des secteurs, tout en maintenant les mêmes numéros civiques.

- **Sûreté du Québec**

Réception d'un accusé de réception daté du 16 janvier 1996 de André Gariépy du cabinet du ministre informant qu'une demande en vue d'effectuer certaines vérifications auprès de la Sûreté du Québec avait été faite. Le résultat de ces démarches sera transmis ultérieurement.

- **Coupe de bois**

Début décembre, la coupe de bois est suspendue.

Le 7 décembre 1995, deux enquêteurs sont présents sur le terrain avec Claude Savard.

Réponse de Gilles Beaupré, 13 décembre

Cette lettre fait suite à une lettre de l'ARC du 4 décembre. Bien que la lettre de M. Beaupré réponde à certaines interrogations, celle-ci n'apporte aucune réponse en ce qui a trait :

- aux projets ou réalisations présentes ou futures de toute exploitation forestière sur ledit territoire ;
- aux procédures normales d'exploitation forestière telles que délais de demande, plan d'exploitation, type de coupe et ou toute information jugée pertinente à la compréhension de la coupe de bois.

Rencontre avec Claude Savard, 16 décembre

Claude Savard a demandé de rencontrer Serge Lachance suite à la cession de la coupe de bois et à la visite d'inspecteurs du MRN. M. Savard était très mécontent des démarches entreprises par l'ARC. M. Savard a expliqué son implication dans le milieu. Il a mentionné qu'il fait des consultations annuelles sans même y être tenu. De plus, il est même disposé à organiser une visite commentée sur le terrain au printemps.

Il a été bien précisé à M. Savard que les démarches entreprises ne l'ont pas été contre son entreprise, mais bien contre le MRN suite au permis accordé dans la bande de 60 mètres.

Réponse de François Gendron, 11 janvier

Lecture d'un projet de lettre à être adressée à la nouvelle ministre déléguée faisant part de la situation. Cette lettre mentionne entre autres que le problème a été déplacé et l'ARC veut obtenir des explications sur le changement de position du MRN quant au permis d'intervention émis le 23 août.

Suite à ces discussions, il est convenu :

- d'expédier une lettre à la nouvelle ministre en lui précisant les grandes lignes de ce dossier et les éléments contenus dans le projet de lettre ;
- d'attendre une réponse ;
- de visiter les lieux ;
- de demander une rencontre à la ministre avec l'intention que l'ARC demande un permis de coupe à l'intérieur de cette bande.

• Devenir propriétaire

Résultats du sondage

Les locataires du 1^{er} secteur sont d'accord pour acheter. Trois locataires du 3^e secteur sont non-acheteurs. Les sondages du 2^e secteur ne sont pas tout à fait complétés.

Il en ressort tout de même que la majorité des locataires sont disposés à acheter au meilleur prix possible et ce, même si certains sont disposés à payer 1,27 \$ du m².

Carole Paré remet copie d'une évaluation datée de 1994 et préparée par un évaluateur privé.

Il est convenu de :

- se baser sur cette évaluation pour préparer un dossier étoffé à être soumis au MRN ;
- se baser sur le coût de l'évaluation municipale 0,62 \$ du m² ;

- faire valoir que le projet soumis n'a jamais été réalisé ;
- que certains locataires sont installés depuis bon nombre d'années et que des frais d'arpentage ont été payés par les premiers occupants ;
- d'obtenir certaine garanties.

- **Zone verte**

Un rappel sera fait auprès de Denis Rioux afin d'obtenir un modèle de contrat.

- **Municipalité**

Résolution 183/95 : surtaxe

Cette surtaxe ne s'applique qu'aux immeubles commerciaux.

Résolution 189/95 : entretien des chemins

L'entretien des chemins au dégel se fait par la municipalité, car l'entrepreneur n'a pas la machinerie requise. L'entrepreneur compense en effectuant d'autres travaux.

Règlement 77 : détecteur en cas d'incendie.

Ce règlement devrait paraître dans le prochain journal.

Entretien lac Carillon (neige)

Demande a été faite à la municipalité pour placer la neige du côté opposé aux résidences, là où c'est possible.

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT

- **Revenu Canada**

Transition au numéro d'entreprise.

- **Fapel**

Journal Alerte

Le journal traite entre autres du règlement sur les installations septiques, invite les associations à se regrouper à l'intérieur d'une MRC et fait la promotion des services de consultation et de documentation offerts par FAPEL.

Assemblée générale, 17 février

Aucun membre du conseil d'administration n'était présent.

Séminaire 9 et 10 mars

Parmi les principaux sujets : installation septique, schémas d'aménagement, embarcation motorisée, pêche et ensemencement, moules zébrées, qualité et analyse des eaux, surfertilisation.

Aucun membre du conseil d'administration ne sera présent.

Avis de cotisation 96

Ce dossier sera remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Livre : Mon installation septique

Livre écrit par Tony Le Sauter disponible au coût de 21,95 \$.

Pétition, élection municipale

L'Association des résidents du lac Ouareau a donné suite à la pétition signée par les membres de l'ARC l'été dernier.

- 52 associations ont signé : 5 000 signatures
 - 820 \$ de contribution volontaire
 - 32 lettres d'appui
 - 2 résolutions municipales
 - Rencontre possible lors du séminaire de FAPÉL
 - Rencontre avec Guy Chevrette en avril 96
-
- **Bateau à moteur**
La correspondance de M. Michel Lamoureux datée du 8 janvier accompagnée d'un article de journal soulève des inquiétudes quant aux embarcations motorisées et incite l'ARC à poursuivre les démarches amorcées.

Une lettre à l'intention de M. Cossette sera préparée afin de savoir où en est ce dossier.

- **L'Écho du Carillon**

Parution

Cinq numéros sont prévus : avril-mai, juin-juillet, août-septembre, octobre-novembre, décembre-janvier.

Publicité

Une nouvelle grille de tarification a été établie. Après une visite effectuée par Serge Lachance de certains commanditaires potentiels, voici les résultats :

Centre MAP	180 \$ bandeau couverture 1 + un encart
Pharmacie Denis Noël	180 \$ bandeau couverture 4 + un encart
COOP IGA et quincaillerie	180 \$ bandeau 2 ^e page + 2 encarts
Terrassement St-Ubalde	75 \$ Carte d'affaire
Location Roger Perron -	Refus

Il y aurait lieu de prévoir des exemplaires supplémentaires à déposer chez nos commanditaires.

Une autre journée sera à prévoir afin de poursuivre la tournée des commanditaires possibles.

Correspondance reçue

L'Association des loisirs de Saint-François d'Assise a transmis copie de leur bail : terrain de 7 598 m², bail jusqu'au mois de février 1999, coût : 570 \$/année. Une annonce sera placée dans le journal.

Activité de ski de fond

Cette activité sera remise à l'an prochain. Serge rencontrera Maurice Labrecque et Robert Girard pour leur en faire part..

6. DÉTAILS DES DÉPENSES ET APPROBATION

Serge Lachance demande un remboursement de 20 \$ pour son voyage à Saint-Ubalde (recherche de commanditaires) et un autre 20 \$ pour le prochain voyage. Ces frais sont acceptés à l'unanimité. Les frais d'appels interurbains seront également à rembourser sur présentation de pièces justificatives.

7. AUTRES SUJETS

- **Cotisations 1996**

Il ne reste que six locataires à rejoindre (2 par secteur) pour obtenir leur contribution.

- **Rappel à M. Cossette suite à une correspondance du 15 novembre 1995**

8. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre est fixée au 26 mars à 19h30 et traitera plus particulièrement du dossier devenir propriétaire.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Claire Huot propose la levée de l'assemblée à 10h45.